

## Levée de l'avis d'ébullition d'eau préventif dans le secteur de la rue Langlois

**Magog, le 22 janvier 2022** – La Ville de Magog informe les citoyens du secteur de la rue Langlois que l'avis d'ébullition d'eau préventif est levé. L'eau peut être consommée sans restriction dans les résidences qui étaient concernées. Un plan détaillé est disponible [ici](#).

Les dernières analyses effectuées sur le réseau d'aqueduc démontrent que l'eau est potable, de bonne qualité et qu'elle répond à toutes les exigences réglementaires.

Rappelons que l'avis d'ébullition préventif est entré en vigueur le mercredi 19 janvier à la suite d'un bris d'aqueduc.

La Ville de Magog est consciente des inconvénients que cette situation a pu occasionner et remercie la population de sa compréhension.

- 30 -

**Source et information :**

Direction des communications et des technologies de l'information  
Ville de Magog  
819 843-3333, poste 444

